Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

DECLARATION LIMINAIRE
CSA FORMATION SPECIALISEE
TOURAINE BERRY
DU 14 JANVIER 2025

« Le système ne choisit pas les meilleurs, il choisit les plus conformes, c'est dangereux »

Albert JACQUARD

Monsieur le Président,

Vous convoquez les représentants du personnel pour un CSA Formation Spécialisée Touraine Berry ce mardi 14 janvier 2025 avec un ordre du jour somme toute très conventionnel (validation de comptes rendus des précédents CSA, études des registres SST, analyse des accidents de service et de trajet, point sur les DUERP, visites programmées des services et dates des CSA). Et cela comme s'il ne s'était rien passé depuis les derniers mois sur le plan politique et institutionnel avec la remise en cause récurrente par les gouvernements qui se sont succédés de la spécificité de la justice des mineurs, avec la baisse drastique des budgets de services, et avec cerise sur le gâteau en plein mois d'août la suppression de 500 postes de contractuels.

Nous sommes donc conviés à un CSA sur les conditions de travail que l'institution elle-même a contribué à dégrader en méprisant les agents en général et les contractuels en particulier. Une mobilisation des agents de la PJJ et du monde judicaire, des organisations politiques, syndicales et associatives ont permis d'éviter ce plan social sans précédent et obligé la DPJJ à revoir sa copie. Si nous avons pu globalement retrouver les postes, nous avons pourtant ici ou là perdu quelques postes de renfort pourtant nécessaires et les remplacements des collègues absents.

Alors venir échanger sur les conditions de travail et la qualité de vie au travail avec l'administration nous laisse d'autant plus sceptiques que cette dernière contribue à leur dégradation avec ici et là un management autoritaire, avec une mise en compétition voire rivalité entre les services et les agents et avec un interventionnisme de plus en plus inquiétant dans les suivis éducatifs de la Direction Territoriale qui confine les agents de terrain à un rôle d'exécutants.

A l'instar du secteur médico-social de moins en moins attractif et même de la fonction publique en général (cf. éducation nationale), la PJJ peine de plus en plus à recruter et à garder les personnels qu'elle a pourtant formés. Il est grand temps que vous preniez en compte la dégradation des conditions et de travail et la souffrance des personnels.

Vous devez bien avoir en tête que si nous avons décidé de siéger ce jour ce n'est pas parce que le contexte a changé. La question du boycott s'est à nouveau posée pour la délégation SNPES PJJ FSU. Sachez que nous avons décidé de siéger parce que certains agents attendent des réponses et comptent sur les représentants des personnels pour relayer leurs difficultés et leurs souffrances.

Et pas parce que l'administration est enfin sorti de son manque de considération pour les représentants des personnels à qui elle n'octroie aucun moyen pour faire vivre le dialogue social.

Stop aux mesures contre les agents publics !

Stop aux attaques contre la justice des enfants

SNPES PJJ FSU — U. F.S.U. — ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN